



AVIS PUBLIC DE DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023

Le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham seront déposés à la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 6 mai 2024 à 20h, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Geneviève Boutin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-De-Ham, certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9 h et 17 h le 22 avril 2024.

Geneviève Boutin

Directrice générale et greffière-trésorière